



Nombre de conseillers

En exercice : **26**

Présents : **21**

Absents : **5**

- dont suppléés : **2**

- dont représentés : **2**

Votants : **25**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à dix-sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le trente et un mars se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, BALLADUR Clarisse, BANCILLON BOË Fabienne, JACQUES Elisabeth, OCCELLI Chloé, PIGNATEL Agnès (*arrivée après la question n°2*), OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal, MM. BOUGUYON Yvan, ORTUNO Miguel, MARTIN Jacques, JEAN Daniel, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, ISOARD Bernard (*quitte la séance après la question n°27*), TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric, GASTON Arnaud et CAPEL Denis.

EXCUSES : Mmes MATTERA Wendy, GARCIER-RICHAUD Hélène *suppléée par M. JEAN Daniel*, MM. BARNEAUD Christophe *ayant donné pouvoir à Mme BANCILLON BOË Fabienne*, FRANQUEBALME Jean-Pierre *ayant donné pouvoir à M. GASTON Arnaud* et OLIVERO Albert *suppléé par M. MARTIN Jacques*.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme OCCELLI Chloé.

N° ordre : 26**Délibération n°2023/59****OBJET : ATTRIBUTION SUBVENTIONS 2023 BUDGET PRINCIPAL.**

Le Conseil de Communauté,

VU l'avis favorable de la commission des finances réunie le 21 mars 2023 ;**VU** l'avis favorable de la commission « jeunesse et services publics » réunie le 29 mars 2023 ;

Après délibéré,

- **DECIDE** d'attribuer pour l'année 2023 les subventions ci-dessous :

Organismes ou Associations	Montant sollicité 2023	Proposition Commission Finances	Montant voté 2023	Résultat du vote
Mairie Barcelonnette CLSH (1)	47 100,00 €	41 393,00 €	41 393,00 €	à la majorité
Mairie Barcelonnette Leader Lab 3i (1)	14 135,00 €	14 135,00 €	14 135,00 €	à la majorité
Divers		5 707,00 €	5 707,00 €	à l'unanimité
Total Art 657341	61 235,00 €	61 235,00 €	61 235,00 €	
CC Guillestrois Queyras PS1	100,00 €	100,00 €	100,00 €	à l'unanimité
CC Serre-Ponçon PS1 Piter	1 083,00 €	1 083,00 €	1 083,00 €	à l'unanimité
CC Guillestrois Queyras PS2	2 084,00 €	2 084,00 €	2 084,00 €	à l'unanimité
CC Serre-Ponçon PS5 Piter	7 587,00 €	7 587,00 €	7 587,00 €	à l'unanimité
SMIAGD	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	à l'unanimité
SIVU DU GOLF (2)	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	à la majorité
Total Art 657358	22 854,00 €	22 854,00 €	22 854,00 €	
<u>Collège A Honnorat</u> (3)				
Section Sportive Ski Alpin	10 400,00 €	10 400,00 €	10 400,00 €	à la majorité
Section Sportive ASM	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	à la majorité
Section Ski Nordique	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	à la majorité
<u>Lycée A Honnorat</u> (3)				
Sect Aménagement Horaire Ski Alpin	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	à la majorité
Option Bi Qualification	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	à la majorité
EPS Enseignement Complémentaire	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	à la majorité
Total Art 65738	26 900,00 €	26 900,00 €	26 900,00 €	
Ass Sportive Lycée UNSS	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	à l'unanimité
Association Ubaye Elite	27 000,00 €	27 000,00 €	27 000,00 €	à l'unanimité
Comite Développement Agricole (4)	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	à la majorité
Alpes Haute Provence Initiative (5)	5 577,00 €	5 577,00 €	5 577,00 €	à la majorité
AHP INITIATIVE Projet Boutique (5)	11 250,00 €	11 250,00 €	11 250,00 €	à la majorité
Mission Locale	7 967,00 €	7 967,00 €	7 967,00 €	à l'unanimité
Agence Développement 04 (6)	7 780,00 €	7 780,00 €	7 780,00 €	à la majorité
Les Fondus de l'Ubaye	600,00 €	600,00 €	600,00 €	à l'unanimité
Audacce	61 389,00 €	61 389,00 €	61 389,00 €	à l'unanimité
Comité Départ Ski 04 (7)	50 207,00 €	50 207,00 €	50 207,00 €	à la majorité
L'envolée (Ressourcerie)	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	à l'unanimité
Ass Les Marmot's (8)	75 745,00 €	75 745,00 €	75 745,00 €	à la majorité
Ass Vivre Jeunes (9)	112 994,00 €	112 994,00 €	112 994,00 €	à la majorité

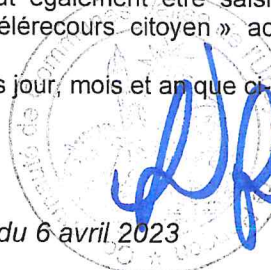
Ass Planète Jeunes (10)	56 603,00 €	56 603,00 €	56 603,00 €	à la majorité
Fédération des foyers ruraux	14 734,00 €	14 734,00 €	14 734,00 €	à l'unanimité
ALSH Lou Riouclar (11)	5 250,00 €	5 250,00 €	5 250,00 €	à la majorité
Secours Catholique	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	à l'unanimité
Solidaridat ubaye	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	à l'unanimité
Ass EGEE	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	à l'unanimité
CCOPL FIS 2023	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	à l'unanimité
Eurolang Ubaye	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	à l'unanimité
Fondation du Patrimoine	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	à l'unanimité
Alte	12 344,00 €	12 344,00 €	12 344,00 €	à l'unanimité
Ubaye Tourisme (12)	2 028 000,00 €	2 028 000,00 €	2 028 000,00 €	à la majorité
Ubaye Tourisme Piter (12)	70 606,00 €	70 606,00 €	70 606,00 €	à la majorité
O T Serre Ponçon Piter	54 366,00 €	54 366,00 €	54 366,00 €	à l'unanimité
O T Guillestrois Queyras	22 021,00 €	22 021,00 €	22 021,00 €	à l'unanimité
Divers	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	à l'unanimité
Total Art 6574	2 662 933,00 €	2 662 933,00 €	2 662 933,00 €	

- (1) Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Mme ALLEMANDI Florence, Mme BALLADUR Clarisse, Mme BANCILLON BOE Fabienne et M. BARNEAUD Christophe dont elle a le pouvoir, M BOUGUYON Yvan, M. ORTUNO Miguel et M. GASTON Arnaud pour M. FRANQUEBALME Jean Pierre dont il a le pouvoir n'ayant pas pris part au vote
- (2) Mme VAGINAY RICOURT Sophie n'ayant pas pris part au vote
- (3) Mme VAGINAY RICOURT Sophie n'ayant pas pris part au vote
- (4) Mme OCCELLI Chloé n'ayant pas pris part au vote
- (5) M. TRON Jean-Michel n'ayant pas pris part au vote
- (6) M. TRON Jean-Michel n'ayant pas pris part au vote
- (7) Mme OKROGLIC Dominique n'ayant pas pris part au vote
- (8) Mme OKROGLIC Dominique n'ayant pas pris part au vote
- (9) Mmes OCELLI Chloé et REYNAUD Sandra n'ayant pas pris part au vote
- (10) Mme OCCELLI Chloé, M. ORTUNO Miguel et M. BOUGUYON Yvan
- (11) M. MILLION ROUSSEAU Daniel n'ayant pas pris part au vote
- (12) Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, DONNEAUD Chantal, MM. TRON Jean Michel, FORTOUL Jacques, CAPEL Denis n'ayant pas pris part au vote

- **DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif 2023 de la Communauté articles 657341,657358,65738 et 6574.
- **AUTORISE** le Vice-Président aux finances à signer la convention et les avenants à intervenir avec l'Association Ubaye Tourisme établis conformément à la loi 2000-321 du 12.4.2000 et le décret 2001-495 du 6.6.2001.
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes pièces afférentes à l'exécution de ces décisions et notamment les conventions et les avenants établis avec les autres structures conformément à la loi 2000-321 du 12.4.2000 et le décret 2001-495 du 6.6.2001.
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 31 rue Jean-François LECA 13002 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département. Le tribunal administratif de Marseille peut également être saisi de manière dématérialisée via l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente
Mme Sophie VAGINAY RICOURT.